

Bonjour

J'ai bien pris connaissance de votre mail concernant votre souhait de connaître notre association afin d'éventuellement prendre un engagement d'accompagnateur de jeunes dans leur scolarité.

Un engagement en tant qu'accompagnateur implique d'une part d'avoir une bonne maîtrise dans au moins une des matières enseignées au collège et/ou au lycée et en plus une sérieuse connaissance de la langue française et d'autre part, de pouvoir venir régulièrement les semaines du temps scolaire pendant une durée minimale d'un an. Les activités pour ce qui concerne les collégiens/lycéens ont lieu les mardis et jeudis de 17h à 19h(éventuellement un peu plus tard si un travail n'est pas terminé). Pour les écoliers le soutien a lieu les mercredis de 14h à 16h.

Une séance de soutien consiste à aider plusieurs jeunes dans leurs devoirs et s'il reste du temps, à les faire travailler là où ils ont des difficultés et en particulier en français.

Un accompagnateur qui s'engage devient membre "actif" de notre association après une période d'essai et s'acquitte alors d'une cotisation dont le montant est libre. Son engagement est soumis à l'acceptation du règlement intérieur de l'association.

Si à la suite de ces informations vous souhaitez nous rencontrer n'hésitez pas à me téléphoner au 0608622267 pour décider d'un rdv qui pourra avoir lieu un mardi ou un jeudi soit à 16h30 soit à 19h30.

Cordialement

Véronique Scirocco, Présidente de S-DELYCE